

- 68-2016 Approbation de la démarche effectuée concernant la nouvelle norme comptable SP3260.
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Denis Bergeron, ce qui suit :
- QUE** le conseil approuve la démarche du directeur général aux fins de recenser la documentation pour chacune des propriétés de la municipalité sur l'existence d'un site potentiellement contaminé;
- QUE** le conseil approuve la liste des immeubles indiquant l'utilisation actuelle et antérieure;
- QUE** le conseil n'a pas fait l'évaluation de la contamination des sites et qu'elle ne sera pas faite;
- QUE** le conseil fera l'évaluation seulement quand le gouvernement fournira une aide financière afin de permettre cette évaluation.
- 69-2016 Dépôt du rapport financier 2015 par la firme Roy, Desrochers, Lambert S.E.N.C.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil accepte et autorise le dépôt du rapport financier de l'année 2015 élaboré par madame Caroline Leduc, de la firme Roy, Desrochers, Lambert S.E.N.C., pour la municipalité de Saint-Valère.
- 70-2016 Adoption du projet de règlement numéro 342-2016 afin de modifier le règlement numéro 120-89 concernant le zonage.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Valère adopte le règlement numéro 342-2016 afin de modifier le règlement de zonage numéro 120-89 de la municipalité de Saint-Valère.
- 71-2016 Avis de motion pour l'adoption du règlement 344-2016 imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués dans le cours d'eau Rivière-Noire, br 37, 38 et 39.
Le conseiller Denis Bergeron donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 344-2016 imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués dans le cours d'eau Rivière-Noire, branches 37, 38 et 39.
- 72-2016 Avis motion pour l'adoption du règlement 345-2016 modifiant le règlement 297-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.
Le conseiller Caroline Pelletier donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 345-2016 modifiant le règlement numéro 397-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.
- 73-2016 Avis motion pour adoption du règlement 346-2016 décrétant une tarification pour les activités des loisirs.
Le conseiller Mireille Brûlé donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 346-2016 décrétant une tarification pour les activités de loisirs.

74-2016

Demande de soumission pour la construction d'un bâtiment multifonctionnel - section aînés et section jeunes.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le conseil demande des soumissions publiques pour la construction du bâtiment multifonctionnel pour la municipalité. Monsieur Marc-André Maillé, architecte, est mandaté pour la réalisation des documents de soumissions, l'affichage sur SEAO, l'analyse des soumissions reçues. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL » et ce, au plus tard le mardi 17 mai 2016 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 heures et seront étudiées à l'assemblée du conseil du 24 mai 2016 à 20 h. Il est également convenu :

QUE le conseil autorise la firme Bourassa Maillé architectes, représentée par monsieur Marc-André Maillé, architecte pour la gestion de l'appel d'offres qui comprend la présentation de l'appel d'offres, le suivi de la période de soumission ainsi que l'analyse des soumissions et les recommandations pour un montant de de 1 685 \$ plus les taxes applicables.

75-2016

Acceptation de soumission pour l'achat de pierre pour l'année 2016.

Suite à la lecture du rapport de soumission publique, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que les soumissions reçues sont : Carrières P.C.M. inc., Sintra inc. et Gaudreau Environnement inc., le conseil accepte et accorde la soumission concernant l'achat de pierre pour l'année 2016 à Sintra inc. pour la pierre MG20 Pierre, MG20B Pierre et à Gaudreau Environnement inc. pour le MG56 pierre selon les soumissions reçues. La soumission de Carrières P.C.M inc. n'était pas conforme suite à l'omission de certaines pages du formulaire de soumission, selon l'article 8 de la demande de soumission.

76-2016

Acceptation des soumissions de location de pelle hydraulique pour l'année 2016.

Suite à la lecture du rapport de soumissions, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que le conseil a invité cinq entreprises, seulement trois ont répondues à l'invitation. Les soumissions reçues sont : Les Excavations Yvon Houle & Fils inc., La Sablière de Warwick ltée et P.P Dusseault Excavation inc. Le conseil accorde la soumission de location de pelle hydraulique à l'entreprise Les Excavations Yvon Houle & Fils inc. pour l'année 2016 au montant de 115 \$ de l'heure.

77-2016

Acceptation des soumissions de calcium ou magnésium liquide pour l'année 2016.

Suite à la lecture du rapport de soumissions, il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Denis Bergeron que le conseil a invité quatre entreprises, trois ont répondues à l'invitation. Les soumissions reçues sont : Somavrac C.C. inc., Les Entreprise Bourget et Sebcinc. Le conseil accepte et accorde la soumission de calcium liquide à l'entreprise Somavrac C.C. inc. au montant de 0,2890 \$ le litre pour l'année 2016.

78-2016

Acceptation des soumissions de diesel pour l'année 2016-2016.

Suite à la lecture du rapport de soumissions, il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Denis Bergeron que le conseil a invité trois entreprises, deux ont répondues à l'invitation à savoir Vivaco Groupe coopératif (Les Énergies Sonic), Philippe Gosselin et ass. ltée. Le conseil accepte et accorde la soumission de diesel à Philippe Gosselin et ass. ltée au coût de transport de 0,025 \$ le litre, à ce montant s'ajoute le coût au litre du diesel.

- 79-2016 Acceptation des soumissions de transport à l'heure pour l'année 2016.
Suite à la lecture du rapport de soumissions, il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le conseil a invité six entreprises, trois ont répondues à l'invitation à savoir: Les Excavations Yvon Houle & Fils inc., La Sablière de Warwick Itée et Excavation P.P. Dusseault Excavation inc. Le conseil accepte et accorde la soumission de transport à l'heure à l'entreprise Les Excavations Yvon Houle & Fils inc. au montant de 70 \$ de l'heure pour l'année 2016.
- 80-2016 Acceptation des soumissions de transport au kilomètre/tonne pour l'année 2016.
Suite à la lecture du rapport de soumissions, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil a invité cinq entreprises, deux ont répondues à l'invitation à savoir Les Excavations Yvon Houle & Fils inc. et La Sablière de Warwick Itée. Le conseil accepte et accorde la soumission de transport au kilomètre/tonne à l'entreprise Les Excavations Yvon Houle & Fils inc. selon la moyenne de la grille déposée pour l'année 2016.
- 81-2016 Demande de chenil au 250, route 161 de monsieur Stéphane Chamard.
ATTENDU QUE monsieur Stéphane Chamard a demandé au conseil une demande pour l'exploitation d'un chenil pour 25 chiens de races, soit Bouvier Bernois, Golden Doodle, Shih Tzu, Bichon Maltais, Yorkshire, Morkie;
ATTENDU QUE monsieur Stéphane Chamard a établi son chenil au 250 route 161 sur le lot;
ATTENDU QUE la municipalité a délégué sa compétence à l'organisme de la SPAA concernant la gestion des plaintes et des licences des animaux domestiques;
ATTENDU QUE pour l'autorisation de sa demande, monsieur Chamard devra se conformer aux règlements de la municipalité et de la SPAA en vigueur sur le territoire ainsi que règlement provincial;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Caroline Pelletier que le conseil autorise l'exploitation d'un chenil pour 25 chiens pour l'année 2016 à monsieur Chamard et ce, aux conditions suivantes:
QUE monsieur Chamard devra se procurer une licence annuelle pour chacun des chiens dont il est propriétaire. Ces licences sont disponibles au bureau de la SPAA;
QUE monsieur Chamard devra faire une demande de renouvellement à chaque année avant le 31 mars;
QUE l'autorisation sera acceptée après avoir eu une recommandation de la responsable de la SPAA qui confirme la conformité de l'installation ainsi que les réglementations;
QUE monsieur Chamard devra se conformer à toute nouvelle réglementation de la municipalité et de la SPAA et provincial, le cas échéant;
QU'à la suite d'une plainte, monsieur Chamard, devra régler le problème dans les trois (3) jours suivant l'avertissement de la SPAA;
QU'à défaut par monsieur Chamard de respecter l'une ou l'autre des conditions ci-dessus mentionnées, la présente autorisation sera automatiquement annulée.

- 82-2016 Nomination d'un représentant pour Rouli-Bus.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Caroline Pelletier que le conseil nomme monsieur Denis Bergeron comme représentant du conseil pour siéger sur le conseil d'administration de Rouli-Bus et il est également nommé comme représentant du conseil pour l'assemblée générale 2016 de Rouli-Bus.
- 83-2016 Acceptation cotation pour le débroussaillage 2016.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil autorise l'inspecteur en voirie monsieur Yvon Pellerin à engager les Entreprises MMR, représentées par monsieur Mario Dussault, au montant de 80 \$ de l'heure pour 40 heures et moins et de 75 \$ de l'heure pour le reste afin de faire le débroussaillage des rangs pour un montant maximum de 5 000 \$.
- 84-2016 Autorisation relance annonce vente camion Série S
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Caroline Pelletier que le conseil autorise le directeur générale monsieur Jocelyn Jutras à faire paraître une annonce pour la vente du camion et approuve les dépenses relatives à la mise en vente sur différents médias du camion Série S.
- 85-2016 Demande d'appui au projet de loi numéro 86 modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires.

ATTENDU QUE l'éducation est la pierre d'assise du développement des communautés;

ATTENDU les réformes en éducation annoncées par le gouvernement du Québec, notamment par la présentation du projet de loi numéro 86 modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire;

ATTENDU QUE dans ce contexte, la municipalité de Saint-Valère désire faire connaître au gouvernement son souci à l'égard du maintien d'un système scolaire performant, alliant l'école publique et l'école privée, le tout assorti d'un financement adéquat;

ATTENDU QU'en ce sens, la municipalité de Saint-Valère désire exprimer sa préoccupation à l'égard du respect de la démocratie scolaire, dans le cadre du projet de loi numéro 86;

ATTENDU QUE comme l'indique la Commission scolaire des Bois-Francs dans son mémoire, à propos des changements qui seraient apportés à la gouvernance scolaire par ce projet de loi : « *C'est la population en général qui perd ainsi sa représentativité* »;

ATTENDU QUE d'autre part, il est indubitable que la gestion scolaire tienne compte du sentiment d'appartenance à une collectivité, afin d'en optimiser les potentiels de développement;

ATTENDU QU'en parallèle, la municipalité estime nécessaire de tenir compte de la représentativité des municipalités dans la gestion scolaire, à une époque où de nombreux partenariats sont noués entre celles-ci et des commissions scolaires afin de répondre de façon optimale aux besoins de l'ensemble de la population;

85-2016

Demande d'appui au projet de loi numéro 86 modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires. (suite)

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marcel Larochelle, appuyée par Denis Bergeron, il est résolu que la municipalité de Saint-Valère demande au gouvernement du Québec, dans la foulée des réformes annoncées en éducation avec le projet de loi numéro 86 :

QUE soit maintenu un système scolaire performant, alliant l'école publique et l'école privée, le tout assorti d'un financement adéquat;

QU'il soit pris en compte de la représentativité des municipalités dans la gestion scolaire, tout en s'assurant de respecter la démocratie scolaire;

QUE la municipalité de Saint-Valère affirme son soutien à la Commission scolaire des Bois-Francs.

86-2016

Demande de chenil pour le 746, route 161 de madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau.

ATTENDU QUE madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau ont demandé au Conseil une demande pour l'exploitation de 35 chiens de traineau de races Husky Sibérien;

ATTENDU QUE madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau ont établi leur chenil au 746, route 161 sur le lot 5 180 423 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité a délégué sa compétence à l'organisme de la SPAA concernant la gestion des plaintes et des licences des animaux domestiques;

ATTENDU QUE pour l'autorisation de sa demande, madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau devront se conformer aux règlements de la municipalité et la SPAA en vigueur sur le territoire ainsi que règlement provincial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Yvon Martel que le conseil autorise l'exploitation d'un chenil pour l'année 2016 à madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau et ce, aux conditions suivantes:

QUE madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau devront se procurer une licence annuelle pour chacun des chiens dont ils sont propriétaires. Ces licences sont disponibles au bureau de la SPAA;

QUE madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau devront faire une demande de renouvellement à chaque année avant le 31 mars;

QUE l'autorisation sera acceptée après avoir eu une recommandation de la responsable de la SPAA qui confirme la conformité de l'installation ainsi que les réglementations;

QUE madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau devront se conformer à toute nouvelle réglementation de la Municipalité et de la SPAA et provincial, le cas échéant;

QU'à la suite d'une plainte, madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau, devront régler le problème dans les trois (3) jours suivant l'avertissement de la SPAA;

QU'à défaut par madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau de respecter l'une ou l'autre des conditions ci-dessus mentionnées, la présente autorisation sera automatiquement annulée.

- 87-2016 Autorisation d'envoi d'un avis pour les installations septiques non-conformes.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yannick Trépanier que le conseil autorise un avis par courrier recommandé aux derniers propriétaires qui n'ont pas rendus conforme leur installation septique et qui n'ont également pas annoncé leur intention de la rendre conforme.
- 88-2016 Autorisation distribution compost.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil autorise la livraison et la distribution par les conseillers du compost le 21 mai 2016, au Pavillon des Loisirs.
- 89-2016 Acceptation de l'offre de services du CSC de Saint-Samuel pour le camp d'été 2016.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil accepte l'offre de service du Centre de service à la communauté de Saint-Samuel concernant la gestion du camp de jour 2016 de la municipalité accepte un montant maximum de 4 000 \$.
- 90-2016 Autorisation quote-part Sûreté du Québec 2016.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Caroline Pelletier que le conseil autorise le paiement de la quote-part du service de la Sûreté du Québec pour l'année 2016 au montant de 91 574 \$ payable en deux versements, le premier versement étant dû le 30 juin 2016 au montant de 45 787 \$ et le deuxième versement pour le 31 octobre 2016 au montant de 45 787 \$.
- 91-2016 Proclamation de la semaine des bénévoles.
- ATTENDU QUE** la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés;
- ATTENDU QUE** pour bâtir une société juste et équitable pour tous et pour toutes, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération;
- ATTENDU QUE** les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme des partenaires importants quand il s'agit de bâtir des communautés fortes, dynamiques et épanouies;
- ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Valère serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles;
- ATTENDU QUE** plusieurs citoyens et citoyennes de notre municipalité bénéficient du bénévolat;
- ATTENDU QU'**il est de mise pour tous les citoyens et les citoyennes de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de notre municipalité;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron qu'au nom du conseil municipal et des citoyens et des citoyennes de la municipalité de Saint-Valère, le maire monsieur Louis Hébert proclame par la présente que la semaine du 10 au 17 avril sera dédiée « Semaine de l'action bénévole » dans la municipalité de Saint-Valère en 2016. L'invitation est faite à tous les citoyens et toutes les citoyennes d'aider au maintien et au renouvellement de l'esprit du bénévolat dans la municipalité en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat.

92-2016

Reddition de comptes PAERRM (MTQ) 2015.

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a versé une compensation 167 609 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise la municipalité de Saint-Valère à informer le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

67-2016, 74-2016, 75-2016, 76-2016, 77-2016, 78-2016, 79-2016,
80-2016, 83-2016, 84-2016, 87-2016, 88-2016, 89-2016, 90-2016.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4^e jour du mois d'avril deux mil seize.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

93-2016

Clôture de la séance.

Il est proposé à 21 h 35 par Caroline Pelletier que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Louis Hébert
Maire

Louis Hébert
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier